

Les marais desséchés entre la porte de l'Epine et la ferme de Maillezais, protégés par l'ancienne digue du Nouveau desséché (au premier rang), vus depuis le Petit Rocher.

IVR52_20178500137NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés

28 avril 2024 Page 1